

# DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

## COMMUNE DE NAVEIL

### Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

2022-3-5-83

Séance du mercredi 30 novembre 2022 à 19 heures

Nombre de Conseillers  
En exercice : 19  
Présents : 16  
Votants : 19

L'an deux mille vingt-deux,  
le : trente novembre  
Le Conseil municipal de la Commune de NAVEIL,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la Conditia,  
sous la Présidence de Madame Marty-Royer, Maire.  
Date de convocation du Conseil municipal : 17 novembre 2022

	Présent	Absent	Procuration
BARAUD Pierre	X		
BERGÉ Valérie		X	Procuration à M. MARTY-ROYER
BONIN Marie-Thé	X		
COLLET Michel	X		
DUPUIS Hervé		X	Procuration à P. POUDRAI
ERNY Geoffray	X		
FAVREL Estelle	X		
FLAMENT Nadia		X	Procuration à S. MINIER
GAILLARD Florian	X		
GEROLA Claude	X		
HAY Corinne	X		
MARTINEAU Michel	X		
MINIER Stéphanie	X		
POUDRAI Philippe	X		
RANDUINEAU Marjorie	X		
ROGER Sophie	X		
MARTY-ROYER Magali	X		
SILLY Maryvonne	X		
THOUET Pascal	X		

#### - Carrière Minier - Demande d'ouverture Bondrée

Madame le Maire explique que, par arrêté du 24 octobre 2022, Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher a informé qu'une enquête publique relative à une demande d'ouverture de carrière, au lieu-dit Bondrée, formulée par la SAS Minier sera ouverte du 21 novembre au 22 décembre 2022.

Monsieur Coquelet a été désigné commissaire enquêteur et tiendra une permanence en mairie de Naveil :

- lundi 21 novembre de 9 à 12 heures
- mercredi 30 novembre de 9 à 12 heures
- vendredi 16 décembre de 14 à 17 heures
- jeudi 22 décembre 2022 de 14 à 17 heures.

Le dossier est consultable au secrétariat de la mairie.

Aucune personne n'est venue aux deux permanences déjà assurées.

Il s'agit d'un renouvellement d'autorisation précédemment accordées. L'entreprise s'engage à remettre le site en état après extraction.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'émettre un avis favorable à ce projet de carrière à Bondrée.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,

  
Le Maire,  
Magali MARTY-ROYER

La secrétaire de séance Marie-Thé BONIN :